Pierre précieuse

En explorant au plus profond de l'écorce terrestre et en s'aidant d'indices restés à la surface du sol, les scientifiques ont deviné la fabuleuse histoire des Monts de Flandre. Vous l'a voici contée.

Il y a 50 millions d'années, le site, qui s'étend au nord de Watten à Tournai, était le royaume des mers. Le fond était recouvert, alternativement, de couches de sable et d'argile. Des bancs de sable se sont également formés juste devant la côte. Aléas climatiques et dérive des continents ont modifié les paysages.

La mer, au fil du temps, se retira. Les sables ferrugineux se sont eux solidifiés et sont devenus des grès. Ces derniers se sont agglomérés aux galets de mer, formant ce que l'on appelle des poudingues. Les vents et les pluies ont entrepris leur travail d'érosion, creusant les roches tendres et laissant apparaître les roches dures.

C'est ainsi que sont apparus les célèbres Monts de Flandre. Leur sommet est en grès, alors qu'à la base, le sol est constitué de sable et d'argile appelée clyte.

Bien que précieuse, puisqu'à l'origine des monts, l'homme n'hésita pas à exploiter cette pierre précieuse dans diverses constructions. La ville de Cassel possède de nombreux édifices en grès, à commencer par la Collégiale Notre-Dame-de-la-Crypte, construite en 1290, à partir de blocs extraits du sommet du Mont. D'autres communes ont consolidé leurs monuments de grès, une façon de s'approprier un petit morceau des célébrités locales.

Chapelle Notre-Dame des Champs à Sainte-Marie-Cappel.

« Poudingues ».

Jacinthes au Mont des Récollets.

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre

Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Cassel : visites du moulin « Casteel Meulen », visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.40.52.55), brasserie Zannekin (03.28.48.43.22).

Esquelbecq : Maison du Westhoek (03.28.62.88.57), atelier « Terre de Flandre » (poteries) (03.28.20.73.82), Brasserie Thiriez sur réservation (03.28.62.88.44), visites guidées église Saint-Folquin (hallekerque, orgues et carillon) sur réservation (03.28.62.88.57)

Godewaersvelde : Abbaye du Mont des Cats (boutique de produits du terroir 03.28.43.83.60).

Hazebrouck : Musée municipal « Ancien Couvent des Augustins » (03.28.43.44.45), maison Musée de l'Abbé Lemire (03.28.41.84.67), Club Montgolfière Passion (03.28.41.65.59).

Noordpeene : La Flandre à dos d'âne toute l'année sur rendez-vous (03.21.12.10.79).

Rubrouck : visites guidées du village et de ceux avoisinants - 1er dimanche/mois (03.28.42.30.71), visites du Musée Guillaume de Rubrouck en saison (03.28.42.31.99 ou 03.28.42.35.06 ou 03.28.43.06.60).

Steenvoorde : Visites des Moulins Drievenmeulen et Noordmeulen sur rendez-vous (03.28.42.97.98), Maison des Automates « les Gigottos Automates » (06.74.30.43.08).

Terdeghem : Visites du Moulin de la Roome sur rendez-vous (03.28.43.45.81), visites du « Steenmeulen », du Musée rural flamand sur rendez-vous (03.28.48.16.10).

Wormhout : Musée Jeanne Devos (03.28.62.81.23), visites du moulin « Deschodt » en saison (03.28.62.81.23).

Manifestations annuelles

Cassel : Carnaval d'hiver dimanche avant Mardi gras, Carnaval d'été lundi de Pâques, « Cassel cornemuses » en juin, Fête du « Casteel Meulen » - 14 juillet, Salon des Antiquaires en septembre (03.28.40.52.55).

Esquelbecq : Carnaval en février (03.28.62.88.57), « Patate Feest » en août (03.28.62.88.57).

Godewaersvelde : Fête du Cochon en août (03.28.42.50.06), Fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.43.81.00).

Hazebrouck : Carnaval de la mi-Carême, Championnat de Flandres de montgolfières en mai, Fête des Amis de « Tis'je » et « Tas'je » en juillet (03.28.43.44.45), « Ville ouverte » festival d'artistes de rue en septembre (03.28.49.51.30).

Noordpeene : Marché des produits régionaux en août (03.28.40.52.55).

Sainte-Marie-Cappel : Festival International de la Bière Artisanale en septembre (03.28.40.52.55).

Steenvoorde : « Mei Feest », Fête agricole en mai ; Fête du Houblon en octobre (03.28.49.77.77).

Wormhout : Carnaval en février-mars, « Bloemen feest » (Fête des Fleurs) en mai, « Les talents du canton » en juin, festivités de juillet, marché de Noël en décembre (03.28.62.81.23).

RDV Nature et Patrimoine : Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« Retables de Flandre » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme de Cassel : 03.28.40.52.55.
Office de Tourisme - Maison du Westhoek à Esquelbecq : 03.28.62.88.57.
Mairie d'Hazebrouck - Service Tourisme : 03.28.43.44.45.
Office de Tourisme de Wormhout : 03.28.62.81.23.

Renseignements complémentaires
Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex **03.20.57.59.59**
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :
www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.

Conseil Général
Département du Nord

Rédactrice : Aline Ackx - Création : Penez Édition - Lille
Crédit Photos : 1, 2, 3, 4, 5 : P. Cheuva

à PIED dans le NORD
Cœur de Flandre

N° 5

Sentier des Récollets
Cassel
(7 km - 2 h 20)

Le Mont des Récollets.

Randonnée Pédestre
Sentier des Récollets : 7 km
Durée : 2 h 20
Départ : Cassel, Grand' Place
Balisage jaune
Carte IGN : 2303 Est

L'avis du randonneur :
Circuit autour du Mont des Récollets, réplique miniature et à la tête broussailleuse du Mont Cassel. Les monts de Flandre étant de véritables châteaux d'eau dont l'eau s'échappe par des sources, les passages humides restent nombreux, s'équiper en conséquence. Prudence le long de la RD 948 entre les points 6 et 7.

Chapelle octogonale à Cassel.

Conseil Général
Département du Nord

Sentier des Récollets

(7 km - 2 h 20)

Départ : Cassel, Grand'Place.

1 Empruntez, derrière le monument aux morts, la rue Alexis Bafcop *(peintre Cassellois). Au croisement avec la rue de Bergues, remarquez à gauche la chapelle octogonale, dite « de Horne » (1782).* Descendez ensuite le chemin des Ecoles jusqu'à la route de Dunkerque, pavée.

2 Continuez de descendre en face par le Staeck Hoever (chemin de traverse) *– pierres glissantes par temps de pluie. Un peu plus bas, à gauche, charmante petite chapelle édifiée, il y a plus de 100 ans ; la traduction de l'inscription est « Homme, qui que tu sois, consacre un peu de temps à Marie, consolatrice des affligés ».*

3 Traversez prudemment la RD 916 et suivez dans le prolongement un chemin enherbé, qui rejoint la RD 218 vers Oudezeele. *Nous sommes sur l'emplacement du champ de bataille de 1328. Philippe de Valois qui assiégeait Cassel fut attaqué par les flamands descendus du mont. Il les écrasa et pilla le village.*

Au lieu-dit « Bunder Veld », tournez à droite dans la Standaert Straete (rue de l'Etendart). *Au n° 3804, remarquez la butte de l'ancien Moulin de l'étendart démoli en 1937. Durant la bataille de 1328, le duc d'Alençon serait venu planter l'étendart de France aux fleurs de Lys sur le moulin. Point de vue sur Cassel.*

4 Arrivé sur la RD 948, prenez à droite le long du bas-côté gauche. Dans le virage, continuez par le chemin de terre. *Jusqu'à l'église de Cassel, vous empruntez un itinéraire commun au GR 128 balisé rouge et blanc.*

5 Après le Château des Ifs, tournez à gauche dans le chemin du Mont des Récollets. *Le long du bois (propriété privée), vues sur la cuvette de Steenvoorde et le Mont des Cats. Plus loin, et en contrebas, source de la Moëbecque. Les monts sont de véritables châteaux d'eau.*

6 Traversez à nouveau (avec prudence) la RD 916 et empruntez légèrement sur la droite, le chemin de la Perche, puis, après le cimetière, celui du Chapitre ; celui-ci vous amène à la collégiale Notre-Dame. Redescendez alors vers la place.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.

Echelle : 0 250 500 m

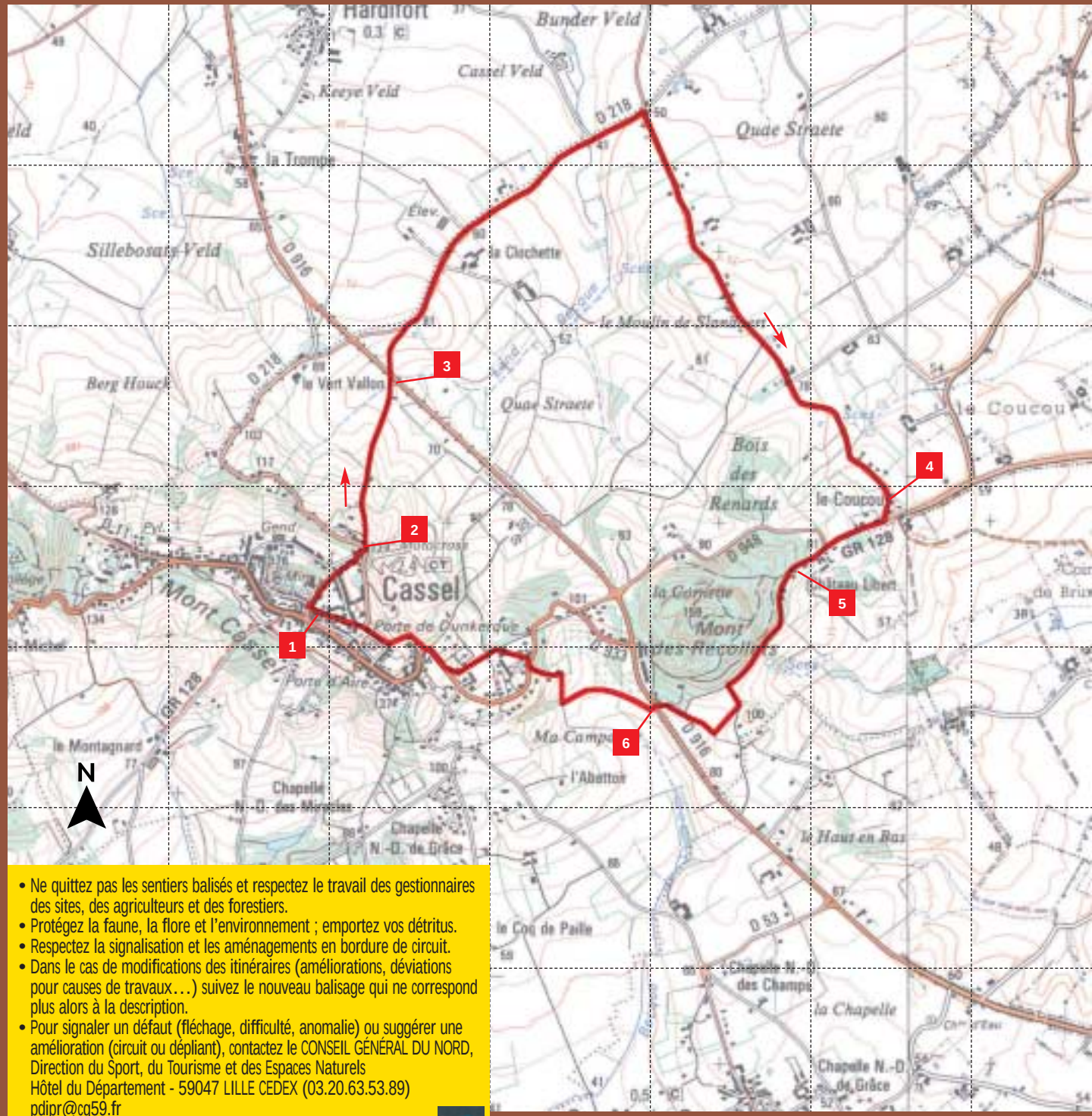

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux…) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)
pdipr@cg59.fr

Extraits de la carte IGN 2303 Est - Convention n° 7006/IGN - Copyright 2003

Circuit réalisé avec le concours de l'Office de Tourisme du Mont Cassel et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre